

RCS : MELUN Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 02597 Numéro SIREN : 879 786 564 Nom ou dénomination : 3K BUILDING

Ce dépôt a été enregistré le 16/11/2022 sous le numéro de dépôt 15018

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3K BUILDING										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise		15 RUE DES BOULAINS 77130 MONTEAULT FAULT YONNE															
SIRET		8 7 9 7 8 6 5 6 4 0 0 0 1 0															
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 3											
												Exercice N clos le					
												3 1 1 2 2 0 2 1					
ACTIF												Brut		Amortissements - Provisions		Net	
												1		2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012												
		Autres *	014		016												
	Immobilisations corporelles *	028	7 149	030	5 068	2 081											
	Immobilisations financières * (1)	040		042													
	Total I (5)	044	7 149	048	5 068	2 081											
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052												
		Marchandises *	060		062												
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	5 200	066		5 200											
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	149 912	070		149 912										
		Autres * (3)	072	13 083	074		13 083										
	Valeurs mobilières de placement	080		082													
	Disponibilités	084	65 303	086		65 303											
	Charges constatées d'avance *	092		094													
	Total II	096	233 498	098		233 498											
	Total général (I + II)	110	249 648	112	5 068	235 580											
PASSIF												Exercice N NET					
												1					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120			10 000											
	Écarts de réévaluation		124														
	Réserve légale		126			1 000											
	Réserves réglementées *		130														
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131		132		898											
	Report à nouveau		134														
	Résultat de l'exercice		136			34 542											
	Provisions réglementées		140														
Total I	142				46 440												
Provisions pour risques et charges																	
Total II	154																
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			17 789											
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164														
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166			138 701											
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	17 921	172		32 650											
Produits constatés d'avance		174															
Total III	176				189 140												
Total général (I + II + III)	180				235 580												
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195												
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	6 149											
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184												

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD



COMpte de Résultat Simplifié de l'exercice (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SASU 3K BUILDING**Néant ☐ *

Exercice N clos le

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

31 12 2021

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210		
	Production vendue {	Biens	215	214		
		Services *	217	218	257 595	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitations reçues			226		
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230	1	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232 257 596	
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stocks (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	39 518	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240		
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)			242	167 150	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *	243		244		
	Rémunérations du personnel *			250	871	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	416	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	Dotations aux amortissements *			254	8 372	
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264 216 327	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270 41 270	
	Produits financiers (III)	280	32		294	342
	Produits exceptionnels (IV)				290	20 078
	Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			300	20 006
dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)						
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	6 489	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310 34 542		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312 34 542	314	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324	6 489	
	Divers* dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		330		
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 236 sexies D))		249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU - TE (44 octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexies A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindécies)	138		
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345				
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346		350
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		655		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		643		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		645		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			647			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			648			
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641			
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col.1 / Déficit col.2				352 41 031	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 / Déficit col.2				370 41 031	372	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SASU 3K BUILDING** Néant ☐*

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406		
	Autres	410	412	414	416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426		
	Constructions	430	432	434	436		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	442	5 000 444	5 000 446		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	452	454	456		
	Matériel de transport	460	6 000 462	464	466	6 000	
	Autres immobilisations corporelles	470	524 472	1 149 474	524 476	1 149	
Immobilisations financières		480	20 006 482	484	20 006 486		
TOTAL		490	26 531 492	6 149 494	25 531 496	7 149	
II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations des exercices	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES					
Fonds commercial		490	497	498	499		
Autres immobilisations incorporelles		500	502	504	506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516		
	Constructions	520	522	524	526		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	532	5 000 534	5 000 536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546		
	Matériel de transport	550	1 750 552	3 000 554	556	4 758	
	Autres immobilisations corporelles	560	462 562	372 564	524 566	310	
TOTAL		570	2 220 572	8 372 574	5 524 576	5 068	
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
Nature des immobilisations cédées		1	2	3	4	5	
virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		6	7	8	9	10	
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values		
	①	②	③	④	Court terme*	Long terme	
					19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
Total	578	580	582	584	585	581	587
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594
TOTAL					596	585	597

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 3K BUILDING

Néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur comptes clients	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR LA VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681	683	
Autres immobilisations incorporelles	700	705	1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710	715	2
Constructions	720	725	3
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	4
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	5
Matériel de transport	750	755	6
Autres immobilisations corporelles	760	765	7
TOTAL	770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits transférés de plein droit (article 982 bis 209-II-2 du CGI)	Nombre d'opérations sur l'exercice (2) 982 ter
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	380
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374 9 894
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378 7 615
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **3K BUILDING**Néant ☐ *Exercice ouvert le : **01/01/2021**et clos le : **31/12/2021**Données en nombre de mois **1 2****DÉCLARATION DES EFFECTIFS**

Effectif moyen du personnel * :	376	1.00
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE**I – Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises.	108	257 595
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	257 595

II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	1
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	1

III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats	121	39 518
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	161 265
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	200 783

IV – Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	137	56 813
---	-----	--------

V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF	117	56 813
---	-----	--------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	☒				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	257 595	Effectifs au sens de la CVAE *		023	1.00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)						026	
Période de référence	024	016					
Date de cessation							

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III
au CGI)

N° de dépôt

1 1 (1)

Néant ☐

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 1

SIREN 8 7 9 7 8 6 5 6 4

Dénomination de l'entreprise 3K BUILDING

Adresse (voie) 15 RUE DES BOULAINS

Code postal 7 7 1 3 0

Ville MONTEREAU FAULT YONNE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays

COPIE COM
À L'ORIGINE

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	KIMKAK	Prénom(s)	HALIL
Nom marital		% de détention	50.00	Nb de parts ou actions	500
Naissance : Date	13/02/1979	N° Département	99	Commune	BOLVADIN
Adresse : N°	11T	Voie	RUE DES GRANDES BERGES	Pays	TR
Code postal	77130	Commune	MONTEREAU FAULT YONNE	Pays	FR

Tire (2)		Nom patronymique	KIMKAK	Prénom(s)	OMER
Nom marital		% de détention	50.00	Nb de parts ou actions	500
Naissance : Date	22/10/1981	N° Département	99	Commune	BOLVADIN
Adresse : N°	40	Voie	SQUARE BEAUMARCHAIS	Pays	TR
Code postal	77130	Commune	MONTEREAU FAULT YONNE	Pays	FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III
au CGI)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont
la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 1 (1)

Néant ☐

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 1

SIREN 8 7 9 7 8 6 5 6 4

Dénomination de l'entreprise 3K BUILDING

Adresse (voie) 15 RUE DES BOULAINS

Code postal 7 7 1 3 0

Ville MONTEREAU FAULT YONNE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Voie

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Voie

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

3K BUILDING
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 15 rue des Boulains
77130 MONTEREAU FAULT YONNE
879 786 564 RCS MELUN

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 01 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux,

Le premier juin,

A 10 heures,

Les actionnaires de la société par actions simplifiée susnommée 3K BUILDING au capital de 10 000 euros, divisé en 1 000 actions de 10 euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 15 rue des Boulains 77130 MONTEREAU FAULT YONNE sur convocation de la présidence.

Il est établi une feuille de présence signée par les actionnaires présents en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur KIMKAK Halil,
Monsieur KIMKAK Omer,

propriétaire de 500 actions
propriétaire de 500 actions

seuls actionnaires de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur KIMKAK Halil, président.



Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Rapport de gestion du président sur la situation de la société et sur son activité durant l'exercice clos le 31 décembre 2021.
2. Présentation et examen du bilan, du compte de résultat et de l'annexe dudit exercice.
3. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et affectation du résultat.
4. Rapport de la présidence sur les conventions avec des tiers et décision à cet égard.
5. Quitus à la présidence.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- ses rapports ;
- les documents comptables : bilan, compte de résultat et annexe ;
- le texte des résolutions proposées.

Puis, le président déclare que les documents et renseignements nécessaires pour le plein exercice du droit à l'information, ont été adressés, communiqués ou ont été tenus à la disposition des actionnaires dans les formes et délais légaux.

Il ajoute que les actionnaires n'ont pas posé de questions écrites.

Les actionnaires lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture des rapports du président.

Cette lecture terminée, la discussion est ouverte.



PREMIERE RESOLUTION

Les actionnaires, après avoir entendu le rapport de gestion dressé par la présidence, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021 approuvent le compte de résultat, le bilan et l'annexe dudit exercice, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations résumées dans ce rapport et traduites dans ces comptes, qui font apparaître (résultat net).

Les actionnaires donnent quitus entier et définitif au président de sa gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les actionnaires approuvent les propositions relatives à l'affectation du bénéfice de l'exercice s'élevant à 34 542,38 euros, et décide d'affecter ce résultat de la façon suivante :

Au compte "autres réserves"	34 542,38 euros
-----------------------------	-----------------

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres actionnaires présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président.

Signature

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'M. K. H. H. H.', is written over a horizontal line. Below the line, there is a small, stylized flourish or mark.

3K BUILDING
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 15 rue des Boulains
77130 MONTEREAU FAULT YONNE
879 786 564 RCS MELUN

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 01 JUIN 2022

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la Présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

DEUXIEME RESOLUTION

Les actionnaires approuvent les propositions relatives à l'affectation du bénéfice de l'exercice s'élevant à 34 542,38 euros, et décide d'affecter ce résultat de la façon suivante :

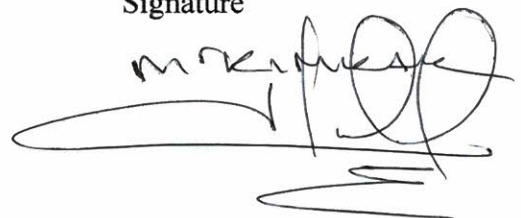
Au compte "autres réserves"	34 542,38 euros
-----------------------------	-----------------

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Signature



3 K BUILDING
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 15 rue des Boulains
77130 MONTEREAU FAULT YONNE
879 786 564 RCS MELUN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 01 JUIN 2022

PREMIERE RESOLUTION

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

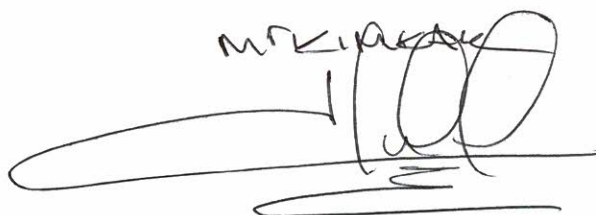
DEUXIEME RESOLUTION

Les actionnaires approuvent les propositions relatives à l'affectation du bénéfice de l'exercice s'élevant à 34 542,38 euros, et décide d'affecter ce résultat de la façon suivante :

Au compte "autres réserves" 34 542,38 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Signature

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. K. L. A. S.', written over a horizontal line.